
Annexe au mémoire présenté à la
commission no 6 : Procédures de révision et
participation citoyenne, Institut du Nouveau
Monde

Liste des outils au sujet de la participation
citoyenne

15 février 2019

Identification de l'auteur du mémoire

Gilles Thériault, résident à Montréal

Gilles.theriault51@gmail.com



Annexe 1 : Liste des outils au sujet de la participation citoyenne

La présente liste fait suite à la rédaction du mémoire qui a été déposé à la commission no 6 : révision et procédure de participation citoyenne, en février 2019.

Listes des outils de participation suggérés, par pays.

France,

- 1 : Institut de concertation et de la participation citoyenne,
- 2 : Exemple Charte de participation du grand Lyon,
- 3 : Exemple Charte de participation de Bordeaux,
- 4 : Site Web de l'agglomération de Bordeaux.

Suisse,

- 5 : Site Web de la Suisse (4 langues)

Espagne

- 6 : Politique de participation citoyenne de Madrid et plateforme de participation citoyenne
- 7 : Liste des pays qui utilisent régulièrement les référendums ou les RIC

En examinant ces prochaines initiatives de plus près, il faut bien constater qu'en plus d'avoir une charte, il faut une organisation qui vient en appui à cette charte. Une organisation qui aura pour mission de faire évoluer la charte en fonction des besoins de la société québécoise. Elle en assurera aussi, la bonne gouvernance.

Les chartes consultées ont été développées avec des représentants de plusieurs organisations dans ces pays et de dizaines de participants, c'est pourquoi nous n'avons pas développé de contenu de charte de participation dans le mémoire.

Il faut aussi constater que cet institut de la concertation et de la participation agit sur l'ensemble du territoire français. Le territoire étant divisé en régions, groupes d'inter municipalité, agglomérations et municipalités.

Pour déboucher sur une initiative populaire au niveau du territoire du Québec, il faut un mécanisme comme un Institut « INM ou autre » et des outils dont une charte qui permettent d'acheminer une idée d'un groupe de citoyens d'une ville ou d'une agglomération vers le niveau national. Ce dernier niveau permettant d'évaluer l'idée et d'en faire un projet d'initiative populaire au besoin.

Comment les idées peuvent-elles être ensuite débattues et faire l'objet d'une initiative populaire ?

Les idées de participation pourraient par exemple être classées selon ce qui est présent dans une proposition de projet de constitution du Québec.

Dimensions et niveaux d'une constitution

Dimensions	Niveaux			
	National	Régional	Municipal	Individu
Législatif, Judiciaire, Exécutif	Définition nationale+ Régionale + municipale	Définition régional + base	Définition municipal + base	Les droits de base
Économique	Idem	Idem	Idem	Idem
Sécuritaire	Idem	Idem	Idem	Idem
Environnementale	Idem	Idem	Idem	Idem
Sociale	Idem+ Notion de peuple	Idem+ Notion de peuple	Idem+ Notion de peuple	Idem+ Notion de peuple

1- Institut de la concertation et de la participation citoyenne.¹ (Niveau national)

Cette organisation française est un OSBL qui est constitué en réseau.

Qu'est-ce que c'est ?

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est un réseau national d'appui au développement des pratiques de concertation et de participation. C'est un espace de débat et de réflexion ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, militante ou électorale, se posent la question de l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation et de participation citoyenne à la décision publique. Il réunit des consultants, des agents territoriaux, des responsables associatifs, des salariés d'associations ou d'entreprises, des élus, des étudiants, des chercheurs, des citoyens. Leurs champs sont ceux des

¹ <https://i-cpc.org/qui-sommes-nous/>

grands aménagements, des politiques de la ville, du transport, de l'environnement, du développement local, de l'énergie, de la santé, des conflits d'usage et de tous les enjeux d'une gestion partagée de l'espace et des ressources. La diversité de ses membres fait la richesse du réseau.

D'où ça vient ?

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est né de l'initiative de praticiens de la concertation qui souhaitent échanger sur leurs pratiques et promouvoir une "véritable" concertation (voir notre manifeste). Il est indépendant de toute institution, parti, organisme quelconque.

Comment ça fonctionne ?

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est une association sans but lucratif dirigée par son Conseil d'administration et animée par une petite équipe (voir la gouvernance). Dispositif coopératif, l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne s'appuie sur les besoins et les initiatives de ses membres pour la mise en œuvre de ses activités et crée des partenariats avec d'autres acteurs de la concertation.

Quels sont ses principes ?

Les principes de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne sont présentés dans son Manifeste.

Comment participer ?

Vous êtes invités à adhérer si vous vous retrouvez dans notre Manifeste. Vous pouvez aussi simplement demander à être tenu informé (e) de nos activités en vous inscrivant sur la liste de diffusion (voir en bas de cette page). L'Institut organise des activités ouvertes à tous, membres ou non, et fait connaître les événements organisés par d'autres et qui sont relatifs à la concertation.

Au sujet de la gouvernance de cet institut

Le Conseil d'administration

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne est piloté par un Conseil d'administration composé de : 12 membres.

Cette équipe a pour mission de trouver les moyens de fonctionnement de l'association, de coordonner l'organisation de ses activités et d'administrer son site internet.

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne emploie : 2 personnes. Cette organisation a publié un manifeste.

2. La charte de participation du grand Lyon² (Niveau inter-municipal)

Elle possède les éléments suivants :

1. Contexte
2. Sommaire
3. Préambule
4. Les objectifs, les acteurs et les territoires
 - a. L'INFORMATION, LA FORMATION ET L'ENCOURAGEMENT à L'EXPRESSION.
 - b. LA CONCERTATION SUR LA PROSPECTIVE, LA STRATÉGIE ET LES POLITIQUES D'AGGLOMÉRATION.
 - c. LA CONCERTATION SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT.
 - d. LES SERVICES DE PROXIMITÉ
5. Les orientations et les engagements
6. Le pilotage, le suivi et les recommandations

En tout, c'est 6 sections, quatre chapitres et 27 articles.

3. Le site Web de Charte de participation de Bordeaux³.

Différente de la précédente, mais avec de bons concepts comme

1. La participation est classée de façon thématique qui regroupe 6 sujets différents.
2. Une charte de modération
3. L'utilisation d'un modérateur de débat.
4. Des formats de présentations et des modérations sous forme d'avis.
5. Des conditions générales d'utilisation et des règles d'ordre général.

Il existe une zone privée sur le site.

²https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/institution/20030715_gl_charteparticipation.pdf

³<https://participation.bordeaux-metropole.fr/charte>

4. Le document de la charte de participation de Bordeaux⁴ (Niveau agglomération +- MRC)

Un peu comme la première charte présentée au début du document, cette charte comprend une structure similaire que voici :

1. Étapes
2. Préambule
3. Méthodologie (pour la création de la charte)
4. Proposition du groupe de travail
5. Échanges et enrichissements
6. Partage avec la communauté urbaine (ou le canton comme proposé dans le mémoire no 2.)
7. La charte de participation
8. Les annexes (groupe de travail, comité de travail, documents)

En introduction à ce 4^e document.

Le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise est une structure de démocratie participative mise en place par la Communauté urbaine de Bordeaux. Il est composé de 160 membres issus de la société civile : acteurs économiques, syndicaux, associatifs, représentants d'organismes publics, citoyens des communes composant La Cub, personnalités qualifiées. Il est présidé par une personnalité indépendante également issue de la société civile.

Le travail d'écriture de la charte a été fait en collaboration avec Montréal (ville jumelée).

5-La participation citoyenne prend corps au village⁵ (Suisse national et au niveau local)

En Suisse, cette organisation possède aussi un site Web avec plusieurs éléments intéressants. L'Association des Communes Suisse (ACS) existe depuis 60 ans.

Actuel :

Les listes des initiatives citoyennes, newsletter, communiqués, manifestations

Association :

⁴ <https://c2d.bordeaux-metropole.fr/content/download/60340/652041/version/1/file/Charte%20de%20la%20participation.pdf>
⁵ <http://www.chgemeinden.ch/fr/aktuelles/meldungen/archiv/participation-citoyenne.php>

Membres, affiliation, fondation, comité, bureau, assemblée annuelle, organisations cantonales, histoire. 72% de toutes les communes sont membres de l'Association des Communes Suisses. L'impact de l'Association augmente avec l'adhésion de chaque nouveau membre.

Politique :

Politique sous-jacente à cette organisation

Campagne\projets :

Encouragement précoce dans les communes (villes et villages)

Communes Suisse

Magazine d'information

Services

Services offerts aux membres

Partenaires

Au nombre de neuf.

L'Association des Communes Suisses (ACS) soutient les communes organisant des projets dans le domaine de la participation citoyenne.

6. Initiative de Madrid⁶

Maire de Madrid depuis juin 2015, Manuela Carmena veut promouvoir une politique basée sur les principes de la démocratie directe. Cette juriste charismatique et polémique a lancé une plateforme de participation citoyenne. Une expérience unique en Espagne.

Explications sur les paliers administratifs du territoire du Québec⁷

<u>Province</u>	<u>Québec</u>
<u>Palier Régional</u>	<u>17 régions administratives</u> <u>(Les régions pouvant être réparties dans 5 cantons)</u>
<u>Palier supra-local</u>	<u>87 MRC, 3 agglomérations, 3 territoires</u>
<u>Palier local</u>	<u>Municipalités locales, réserves indiennes, territoires non organisés, 8 municipalités divisées en arrondissements</u>

7. Les référendums et référendums d'initiative populaire⁸ La Suisse, la France, les États-Unis, l'Italie, le Venezuela.

⁶ https://www.swissinfo.ch/fre/democratedirecte/participation-citoyenne-à-madrid_-si-les-suisse-le-peuvent-nous-le-pouvons-aussi/41772916

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Administration_territoriale_du_Québec

⁸ <https://www.franceculture.fr/politique/referendum-dinitiative-citoyenne-quels-modeles-etrange-inspirent-les-gilets-jaunes>